

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 26 (1979)
Heft: 9: 25 SZSV = USPC

Artikel: Résumé pour nos lecteurs et amis romands
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

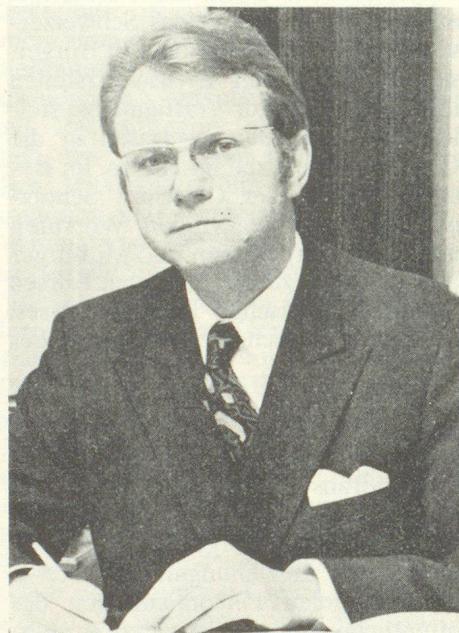
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Résumé pour nos lecteurs et amis romands

Le rapport du rédacteur Herbert Alboth rappelle la fondation, il y a vingt-cinq ans, en l'Hôtel de Ville de Berne, de l'Union suisse pour la protection des civils. L'appel lancé en prévision de cette fondation, qui faisait état en détail du rôle de la protection civile, suscita un vaste écho dans tout le pays. De nombreux représentants de l'armée et des autorités, de même que deux conseillers nationaux en activité assistaient à l'assemblée constituante. Comme on peut le lire dans la chronique des dix premières années, l'Union suisse pour la protection des civils, avec son service d'information et de presse, prit une part active aux campagnes qui précédèrent les deux votations populaires visant à ancrer la protection civile dans la Constitution fédérale. Elle participa aussi avec plusieurs représentants à l'élaboration de la loi sur la protection civile et les constructions, afin d'éviter un référendum grâce à une bonne information. Le journal qui a édité et diffusé largement des numéros spéciaux illustrant l'activité déployée, a passé d'un tirage de 5000 à 20 000 exemplaires.

Plusieurs sections vinrent rapidement élargir le cercle des huit groupes fondateurs au nombre desquels se trouvait l'Association suisse romande de protection antiaérienne. Dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Fribourg et Vaud, un intérêt se manifestait aussi à l'égard de la protection civile. Le rédacteur Alboth relève que ces dix premières années ont été décisives pour notre activité grâce aux nombreuses initiatives et campagnes qui les ont marquées; celles-ci visaient à faire prendre conscience, à nos autorités et à nos concitoyens, du rôle de la protection civile à une époque où elle était encore très peu populaire.

Il convient de signaler notamment l'activité du service de presse qui d'emblée fonctionna très bien, du service des films et des expositions et de celui des voyages, relevant encore les bonnes relations nouées avec l'étranger, les initiatives prises dans le domaine «jeunesse et protection civile», l'information sur la protection



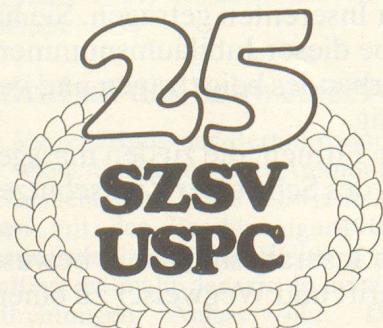
*Le conseiller national et d'Etat
Henry Schmitt, 1974/77
premier président central romand.*

contre les effets des armes nucléaires, et les rapports entre l'économie nationale et la protection civile, la collaboration avec la Croix-Rouge suisse, l'Alliance suisse des Samaritains et les divers offices de l'armée. Le rédacteur Alboth rend un hommage particulier aux femmes qui, dès les débuts, furent bien représentées à l'Union suisse pour la protection des civils, tant au Comité central que dans les commissions et qui intervinrent dans les mouvements féminins en faveur de la protection civile.

C'est également au cours de ces dix premières années que furent créées les bases solides sur lesquelles l'USPC put prendre son essor sous la conduite de présidents centraux efficaces. Le premier d'entre eux, l'ancien conseiller fédéral Eduard de Steiger rendit d'éminents services à notre cause grâce, notamment, à sa personnalité, à ses nombreuses relations, ainsi qu'à son esprit et son caractère des plus droits, et sachant par ailleurs développer toutes les initiatives et bonnes idées proposées. En 1961, il fut remplacé par le conseiller aux Etats Gion Darms qui, pendant des années déjà, avait assumé la fonction de président de la section des Grisons; il sut poursuivre avec des objectifs très clairs l'œuvre entreprise par son prédécesseur. Le conseiller national Léo Schürmann prit la relève en 1969; président de longue date de l'Association soleuroise de protection civile et grâce à ses relations et à sa haute intelligence, il sut donner des impulsions nouvelles et prendre des initiatives. Son successeur fut élu en 1974, à l'occasion de la 20e assemblée des délégués de l'Union suisse pour la protection des civils, à Weinfelden, en la personne du conseiller national et d'Etat Henry Schmitt, de Genève; premier Suisse romand à assumer la charge de président central de l'USPC, ce dernier fut, avec l'appui de la grande et active section de Genève, être un bon chef et un promoteur. Dans le cadre de la restructuration de l'USPC, qui avait pour but une rationalisation de l'organisation, l'assemblée des délégués de 1977, qui tint ses assises à l'aéroport de Genève-Cointrin, élut à nouveau un président de section en activité, en l'occurrence le président de l'association soleuroise, le professeur Reinhold Wehrle, toujours en charge à l'heure actuelle. Jusqu'à maintenant, l'USPC a compté trois secrétaires centraux.

Le premier fut l'homme, le véritable moteur qui conduisait à la fondation de l'USPC, le Bernois Paul Leimbacher, alors commandant d'un bataillon de protection aérienne.

Après le décès imprévisible de Paul



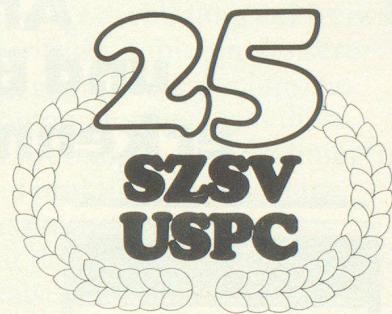
Leimbacher en automne 1966, Herbert Alboth, à l'époque chef du service de presse et d'information et rédacteur en chef de la revue *Protection civile* fut désigné en qualité de chargé d'affaires ayant à ses côtés, comme secrétaire central, l'ancien président de l'Association bâloise de protection civile, Hektor Grimm qui, atteint depuis des années d'une grave maladie, quitta lui aussi ce monde en 1972. Depuis lors et jusqu'à maintenant, la conduite des affaires et le service de presse et d'information sont en main du secrétaire central en fonction.

L'Union suisse pour la protection civile, dont le nom est demeuré inchangé en français, alors qu'il a été modifié en langue allemande, à la suite de la restructuration, compte actuellement 16 484 membres individuels et collectifs dépendant de 18 sections. Cet effectif a malheureusement regressé de 214 membres en 1978. La revue *Protection civile* paraît annuellement à raison de six numéros simples et de trois numéros doubles; son tirage atteint plus de 30 000

exemplaires. Depuis des années déjà, l'USPC s'intéresse aux problèmes de la protection des biens culturels, en collaboration avec la Société suisse pour la protection des biens culturels. Elle se tient évidemment aussi en contact étroit avec l'Office fédéral de la protection civile, afin de coordonner le travail d'information, de même qu'avec l'Office central de la défense et tous les autres organes et offices dont l'activité touche à divers titres la protection civile.

L'auteur mentionne également les contacts internationaux que l'USPC entretient avec des organisations étrangères de protection civile, et les revues spécialisées qu'elles publient, afin d'échanger notamment des informations et de la documentation concernant la protection civile et la défense nationale. Le rapport mentionne également que, faute de place, il n'est pas possible de citer, par ordre chronologique, toutes les activités, les initiatives et les campagnes qui de 1954 à 1979, soit pendant vingt-cinq ans, ont marqué l'existence de l'Union suisse pour la protection civile. De

divers côtés cependant, on relève avec justesse que ce travail d'information mené sur une large échelle, systématiquement et avec psychologie – quoiqu'avec des moyens extrêmement modestes –, a nettement contribué à ce que la protection civile soit devenue dans notre pays un membre reconnu de notre défense nationale; ce travail a également permis d'abolir les critiques et les ressentiments et incité en outre les autorités et les organismes de protection civile de la Confédération, des cantons et des communes à reconnaître l'importance et la valeur de la protection civile.



**Joslyn aus Amerika ist bekannt
für seine Überspannungsableiter.**

**Elektro-Winkler aus Glattbrugg ist bekannt
für seine Überspannungsableiterhalter.**

**Joslyn und Elektro-Winkler
sind ab heute bekannt für ihre Zusammenarbeit.**

Über das umfassende Programm der neuen Generalvertretung orientieren wir Sie gerne.

JOSLYN
ELECTRONIC SYSTEMS



Elektro-Winkler & Cie AG

CH-8152 Glattbrugg, Industriestrasse 34, Telefon 01-810 40 40